

Pour une éducation populaire à l'université

ou
comment construire la démocratie universitaire pour qu'elle soit émancipatrice ?

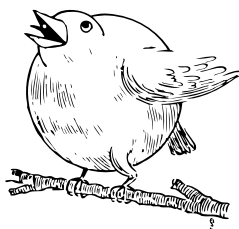
Florian Birée <florian@biree.name>

Document publié selon les termes licence Art Libre (<http://artlibre.org/>)

mars 2012

Table des matières

1 De l'éducation populaire ?	2
2 ... à l'université ?	2
3 ... Paul Sabatier ?	4



Pourquoi ce texte ?

Suite à un débat organisé au Paul Étudiant sur les questions de vie Étudiante, où Bertrand Monthubert présentait ses positions en tant que candidat à la présidence de l'Université Paul Sabatier, j'ai réagi par rapport à sa proposition concernant la vie démocratique des étudiant-e-s à l'UPS.

Ce texte est une version peut-être plus étayée et plus construite de ce que j'avais présenté sur le moment, dans l'espoir qu'elle contribue aux débats de cette campagne, et à l'évolution de notre université.

1 De l'éducation populaire ?

Qu'est-ce donc que l'éducation populaire ? Sa structure institutionnelle actuelle (actuellement constituée par la Direction de la jeunesse, de l'éducation populaire et de la vie associative du Ministère de la jeunesse et du sport) date de la fin de la seconde guerre mondiale.

Elle se base sur un constat simple de l'époque : il existait des nazi-e-s qui avaient un fort capital culturel. *On peut avoir un haut niveau intellectuel, et tout de même choisir le fascisme à la démocratie.* Le gouvernement d'alors décide de ressortir une idée datant de la révolution [Con92] : la nécessité d'avoir, à côté de l'enseignement des savoirs, une éducation à la question démocratique, qui travaille celle-ci en permanence, et que c'est une mission du service public (de l'« instruction publique », à l'époque)[Lep07][Mor11].

Quelques années après, à cause de désaccords politiques entre Gaullistes et Communistes, l'idée est sabordée, et l'éducation populaire est mise au placard dans le Ministère de la jeunesse et du sport. Ce coup d'arrêt d'une politique ambitieuse d'éducation populaire de la part de l'État est la raison pour laquelle cette autre idée de l'éducation est restée complètement inconnue au sein de l'éducation nationale et de l'enseignement supérieur.

Évidemment, tout ne s'est pas arrêté là. Des structures d'éducation populaire existaient avant 1945, et se sont multipliées et diversifiées (associations, services municipaux, coopératives...) depuis, travaillant à des méthodes pédagogique (méthodes d'éducation active, recherche-action, etc), et diversifiant leurs terrains d'actions¹.

2 ... à l'université ?

Pourquoi à l'université ?

Les universités, en tant que composantes du service public d'éducation, et par leur ouverture sociale, ont une mission essentielle au sein de la société : faire augmenter le niveau culturel global de la population. C'est une mission qu'elles arrivent globalement à mener à bien².

Les universités ont une position centrale dans la société : elles sont le lieu d'éducation qui concentre le plus de jeunes adultes, avec le moins de

1. Même si elles ne cessent de pâtir de la volonté politique actuelle de les voir disparaître [Lep01].

2. Le niveau culturel d'un-e bachelier-ère des années 2000 est celui d'un-e ingénieur-e de 1945 : non le « niveau » ne baisse pas ! Mais cela ne doit évidemment pas nous interdire la critique de notre système, notamment concernant la reproduction des inégalités sociales et des rapports de domination [BP70].

discriminations sociales : par l'impact qu'elles ont sur la société, c'est l'endroit idéal pour y construire les conditions d'une véritable éducation populaire.

Et quel échec pour les universités qu'on s'y refuse ! Dans une université qui construit et transmet des savoirs à la société entière, ne devrait-on pas *en même temps* travailler la question de l'utilité politique de ces savoirs ? Du rôle politique que nous tous, universitaires, quel que soit notre statut, avons et aurons vis-à-vis de ce savoir dans la société ? De la manière dont on construit un arbitrage collectif sur notre fonctionnement sociétal ? Travailler la démocratie, donc.

Et comment ?

La démocratie n'est pas innée, et même, naître en démocratie ne suffit pas à donner les moyens de s'y investir.

La démocratie n'est pas quelque chose de binaire. Nous sommes *plus ou moins* en démocratie, et la direction que prend notre société, vers le plus ou vers le moins, dépend d'un travail *permanent* de la question.

La démocratie n'est pas un savoir. On peut éventuellement enseigner l'histoire de nos démocraties, on peut enseigner le fonctionnement actuel nos institutions, mais on ne peut pas enseigner la démocratie en tant que telle, *du moins pas avec les méthodes pédagogiques dont l'université est coutumière*.

La démocratie nécessite un travail permanent de construction critique, qui apprend à *vivre* la démocratie, et non à la *connaître*.

Même si ce sont des choses que les universitaires ignorent globalement³ (sauf les sociologues qui ont travaillé sur ces questions, ou les chercheur-euse-s en science de l'éducation), les différents acteurs-rices de l'éducation populaire ont construit et construisent encore des outils pédagogiques pour travailler la question démocratique de manière critique et vivante, basés sur les méthodes actives et l'éducation par l'action.

C'est pourquoi, la démocratie universitaire est un excellent terrain d'expérimentation des méthodes d'éducation par l'action pour travailler les questions démocratiques en général.

3. Soyons juste : il existe des écoles qui mettent en place des pédagogies alternatives, comme les écoles Freinet, et il a même existé une université expérimentale remarquable : Paris 8 Vincenne, avant le démantèlement de son campus.

3 ... Paul Sabatier ?

L'Université Paul Sabatier est une université très riche en terme de vie démocratique : elle possède un tissu associatif et militant que peu de « facs de science » possèdent en France. Elle a une histoire et une habitude de lieux et de moments émancipateurs pour les étudiant-e-s, par ses luttes sociales comme par son soutien fort ⁴ à une vie associative autogérée. Cependant, ces temps et ces moments émancipateurs ne touchent qu'une minorité d'étudiant-e-s.

Alors que la participation au fonctionnement de la vie collective est quelque chose d'émancipateur, on peut constater que la démocratie universitaire actuelle n'est pas globalement émancipatrice pour les étudiant-e-s. Elle l'est, au mieux, individuellement, pour les quelques élu-e-s, et encore.

Créer des instances de participation d'élue-s étudiant-e-s ⁵ est un outil pour certes augmenter le nombre d'élue-s, peut améliorer globalement le fonctionnement de l'université, augmenter un peu son niveau de démocratie, mais n'en font en rien un processus d'éducation global. On peut d'ailleurs tirer un bilan d'instances similaires, comme les délégué-e-s de classe en lycée, ou les conseils généraux ou municipaux des jeunes : s'ils permettent à quelques un-e-s de s'investir, et créent des espaces de rencontre entre les élu-e-s (« décisionnaires ») et les élu-e-s « jeunes » (qui ne le sont donc pas, décisionnaires), ils n'ont aucun impact global.

Créer de nouvelles instances démocratiques dans l'espoir d'investir plus de monde dans la vie démocratique, c'est comme distribuer des équerres, des compas, des tableaux noirs et craies dans l'espoir que plus de monde s'investisse dans les mathématiques. Certes, quelques un-e-s s'en empareront, mais ce n'est pas comparable à la mise en place d'une éducation pour tou-te-s aux mathématiques... ou à la démocratie.

Concrètement, comment fait-on ? La première étape serait d'en avoir la volonté politique. C'est un préalable à la recherche de moyens, plutôt que l'inverse ⁶.

La seconde étape, c'est d'aller chercher la réflexion pédagogique là où elle

4. Évidemment imparfait, et critiquable sur de nombreux aspects qui ne sont pas l'objet de ce texte, mais qui sort tout de même haut la main de la comparaison avec d'autres universités.

5. C'est la proposition de l'équipe de campagne de B. Monthubert à laquelle j'ai réagi lors du débat.

6. Ce que B. Monthubert défend d'ailleurs très bien, et à raison, dans d'autres domaines, tels que la résistance aux logiques d'excellence dans la recherche, par exemple.

a déjà eu lieu ! Et de faire de l'interdisciplinarité, entre la pédagogie universitaire de transmission des savoirs, et celle développée depuis des années par les associations et SCOP d'éducation populaire. Un travail commun pourrait permettre de former et d'expérimenter les méthodes de l'éducation populaire sur le campus, et d'offrir aux personnels et étudiant-e-s de l'université de se les approprier.

Ce travail sur les moyens est évidemment à réfléchir et à travailler collectivement, entre tous les acteurs concernés par sa mise en œuvre initiale, pour lancer⁷ la démarche d'éducation populaire, avec pour objectif évident qu'elle soit en permanence remise en question, et sujette à une appropriation de toute la population universitaire.



Références

- [BP70] P. Bourdieu and J.C. Passeron. *La reproduction : éléments pour une théorie du système d'enseignement*. Minuit Paris, 1970.
- [Con92] N. Condorcet. Cinq mémoires sur l'instruction publique. *Cinq mémoires sur l'instruction publique*, 1792.
- [Lep01] F. Lepage. Le travail de la culture dans la transformation sociale : une offre publique de réflexion du ministère de la jeunesse et des sports sur l'avenir de l'éducation populaire. *Ministère de la Jeunesse et des Sports, Rapport d'étape*, 2001.
- [Lep07] F. Lepage. L'éducation populaire, monsieur, ils n'en ont pas voulu, 2007.
- [Mor11] A. Morvan. *Pour une éducation populaire politique. A partir d'une recherche-action en Bretagne*. PhD thesis, Université de Paris VIII - Vincennes-Saint-Denis, 2011.

7. Le *bootstrap*, comme on dit entre informaticiens.